

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION (MTNMA)

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI 45/C/MTNMA/WARDIP/2026

Réalisation d'une analyse technique détaillée des applications/systèmes à migrer vers le cloud gouvernemental et accompagnement du lancement des opérations dans le Datacenter « Nouakchott Data hub »

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a l'intention d'intégrer le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) – Composante Mauritanie, (ci-après le « **Projet** ») à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à (a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates, (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et (c) simplifier l'accès aux services en ligne.

Dans le cadre de la composante 3 « Développement et intégration du marché des données » et sa sous composante 3.2 « Protection des données et confidentialité : Environnement juridique et réglementaire, institutions, capacité et infrastructure », le Projet cherche à recruter un Consultant (firme) pour assister le gouvernement mauritanien afin de réaliser la « *Réalisation d'une analyse technique détaillée des applications/systèmes à migrer vers le cloud gouvernemental et accompagnement du lancement des opérations dans le Datacenter « Nouakchott Data hub »* ».

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (firme), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection basée sur la Qualification des Consultants (SQC) conformément au Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)- Juillet 2016 Révisions Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)

Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : wardip@mtnima.gov.mr

1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un acte de groupement signé par les parties concernées, en cas de groupement ;
- La présentation du cabinet, leur organisation technique et managériale ;
- Les références et les expériences dans le domaine

Le personnel clé n'est pas évaluée à ce stade.

2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution du client **reconnu**. La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) transmis par email ou par clé USB et présentant ces expériences sous le format ci-dessous :

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Type de justificatif
1				
2				
i				
i+1				

- 3) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard le **mardi 21 juillet 2026 à 12h00 (GMT)** à l'adresse suivante :

A l'attention de :

Président de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)

Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacem Ould Moctar El Hacem

Nouakchott, Mauritanie

Téléphone : +222 49 72 71 70

Courriel : cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr

- 4) Toute fausse déclaration d'expérience entrainera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
- 5) Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivi, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale. Ce dossier doit être accompagné d'une version électronique sur flash USB ou tout autre support électronique si le dossier n'a pas été envoyé par voie électronique.
- 6) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère	NOTES
1. Expérience générale dans la conception des systèmes d'information ou dans le Cloud	20
2. Expériences dans le domaine d'élaboration des études ou de migration vers le Cloud ou mise en œuvre de cette migration	30
3. Expériences dans les études techniques ou économiques dans le domaine de Datacenter ou les études technico/ économiques des infrastructures e-Gouv (Business plan Datacenter, Cloud ou plateformes d'hébergement)	20
4. Expérience avérée dans la réalisation ou la conception de projets opérationnels dans le domaine du Cloud, cybersécurité et protection des données	10
5. Expériences dans la transformation digitale de l'administration publique	10
6. Expériences en relation avec la mission, réalisées dans la sous-région. Expériences du même type que la mission ou en relation, réalisées en Mauritanie	10
Note globale	100

(*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (Bureaux) seront évaluées sur la base des expériences attestées.

Le consultant classé premier ayant la note maximale sera invité à soumettre une offre technique et financière. En cas de consultants classés 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 2 et si nécessaire aux critères 3 et 4 sera sélectionné.